



## **Bourse de la persévérance scolaire**

Cette bourse a pour objectif de reconnaître des élèves qui font preuve de courage, de persévérance et d'engagement dans leurs études en français, sans devoir être les premiers de classe. Elle permet de célébrer une diversité de profils dans nos conseils et de valoriser différents parcours scolaires. Trois bourses sont remises lors du congrès annuel de la FNCSF à Edmonton.

### **Critères de sélection**

La bourse de la persévérance scolaire a été créée dans le but de reconnaître les succès de toutes les apprenantes et de tous les apprenants, peu importe leurs résultats académiques.

Ces élèves démontrent une détermination à poursuivre leurs études et atteindre leurs buts, peu importe les défis rencontrés, et seront bien souvent un exemple de cheminement scolaire qui n'est peut-être pas conventionnel, mais qui démontre une volonté d'apprendre et de réussir.

Vous connaissez une ou un élève qui :

- Inspire les gens de son entourage ?
- Progrèsse à son rythme et persévère malgré les obstacles ?
- Fais preuve de courage et de détermination dans son parcours scolaire ?

Cette personne est la candidate ou le candidat que nous recherchons !

Les critères de sélection retenus sont :

- La persévérance et la détermination ;
- L'engagement dans son parcours scolaire ;
- L'implication dans sa communauté ou dans diverses activités (selon ses capacités) ;
- La volonté d'apprendre.

La bourse est d'une valeur de 1 000 \$.

## Procédures :

1. Chaque conseil scolaire membre de l'ADÉON peut soumettre **une seule** nomination à l'attention de Marc Champagne ([marc.champagne@yukon.ca](mailto:marc.champagne@yukon.ca)) **avant le 1er juin 2026**. Si plusieurs candidatures existent, le conseil doit en sélectionner une seule.
2. Les finissantes et finissants de 2026 sont admissibles.
3. La nomination doit inclure le formulaire ci-joint. Le comité de sélection évaluera uniquement les informations fournies dans ce document.
4. Le comité de sélection sera composé de 3 à 5 directions générales de l'ADÉON. Il sera nommé lors de la rencontre du printemps et se réunira en même temps pour faire la sélection. Le comité doit remettre la liste des lauréats au plus tard le 5 juin.
5. **Trois récipiendaires**, provenant de **trois conseils différents**, seront choisis.
6. Le conseil scolaire de chaque récipiendaire devra :
  - remettre la bourse de 1 000 \$ ;
  - produire une vidéo d'environ 2 minutes présentant la personne gagnante pour le congrès de la FNCSF. L'équipe de la FNCSF accompagnera chaque conseil dans la réalisation des vidéos.

**Critères de sélection pour la Bourse de la persévérance**  
**Note maximale : 50 points**

Nom : \_\_\_\_\_ Conseil : \_\_\_\_\_

<b>Critère de sélection</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Pointage</b>
Persévérance et détermination : La capacité d'une personne à poursuivre ses objectifs et à continuer d'avancer malgré les obstacles personnels, scolaires ou sociaux. Elle ne se décourage pas facilement, fait preuve de constance dans ses efforts et trouve des stratégies pour progresser même lorsque les choses deviennent difficiles.		/20
Engagement dans son parcours scolaire : La participation active et le sérieux qu'une personne met dans ses études : assiduité, motivation, implication dans ses cours et respect de ses responsabilités scolaires.		/10
Implication dans sa communauté ou dans diverses activités : La contribution d'une personne à la vie scolaire ou communautaire, selon ses capacités. Cela peut inclure du bénévolat, des activités parascolaires, du soutien aux pairs, ou toute forme de participation positive.		/10
Volonté d'apprendre : L'ouverture à découvrir de nouvelles connaissances, à essayer, à poser des questions et à s'améliorer. Cela inclut le désir de progresser, peu importe le point de départ.		/10
<b>Total</b>		<b>/50</b>